

**Société Générale SCF**  
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros  
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
 479 755 480 RCS NANTERRE

Rapport sur la qualité des actifs au 31 décembre 2014  
 (Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)

**I. Prêts garantis. – Néant.**

**II. Expositions sur des personnes publiques**

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/12/2014	Provisions au 31/12/2014	Dont encours des créances douteuses au 31/12/2014
<b>France</b>			
Régions	941 802		
Départements	2 420 007		
Communes et Groupements de Communes	2 642 319		
Etablissements de Santé	1 657 716		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	736 871		
Expositions garanties par credit export	1 500 133		
Souverain	316 079		
Autres	225 912		
<b>Belgique</b>			
Régions	65 000		
<b>Autriche</b>			
Expositions garanties par credit export	27 742		
<b>Norvège</b>			
Expositions garanties par credit export	120 119		
<b>Allemagne</b>			
Expositions garanties par credit export	304 635		
<b>US</b>			
Expositions garanties par credit export	189 640		
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un souverain	306 235		
<b>Supra National</b>			
Expositions garanties par un supranational	292 600		
<b>Total</b>	<b>11 746 808</b>		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/12/2014	Provisions au 31/12/2014	Dont encours des créances douteuses au 31/12/2014
France:			
Etablissements de Santé	82 273		

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 31/12/2014	Prêts Nombres au 31/12/2014
0	50 791	39
1	411 149	85
2	418 516	69
3	171 894	61
4	410 942	97
5	439 900	96
6	1 096 203	111
7	646 183	83
8	604 223	85
9	526 520	67
10	895 251	135
11	441 402	69
12	493 924	59
13	485 417	60
14	371 381	83
15	871 839	103
16	449 112	48
17	67 016	15
18	170 936	17
19	300 552	29
20	553 749	66
21	599 105	60
22	190 625	27
23	239 559	28
24	110 389	19
25	295 343	25
26	105 802	10
27	193 224	12
28	34 020	5
29	39 828	4
30	0	0
31	0	0
32	0	0
33	0	0
34	6 422	1
35	0	0
36	0	0
37	55 588	3
38	0	0
39	0	0
40	0	0
<b>Total</b>	<b>11 746 808</b>	<b>1671</b>

**III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant.**

#### IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de Résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au 31/12/2014	Valeurs au 31/12/2014	Dépôts au 31/12/2014	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France				
Société Générale SA			219 481	A-1/P-1/F1
Total			219 481	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au 31/12/2014	Valeurs au 31/12/2014	Dépôts au 31/12/2014
Disponible			9 481
< 1 an			210 000
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
Total			219 481

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de Résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

## V. Remboursements anticipés

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Montant des RA enregistrés au cours du trimestre	Moyenne des encours en fin de mois	Taux de RA au cours du quatrième trimestre annualisé (en %)
<b>France</b>			
Régions	-	958 374	0,00%
Départements	-	2 400 410	0,00%
Communes et Groupements de Communes	-	2 666 233	0,00%
Etablissements de Santé	-	1 674 092	0,00%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	-	740 054	0,00%
Expositions garanties par credit export	-	1 517 948	0,00%
Souverain	-	311 084	0,00%
Autres	-	227 786	0,00%
<b>Belgique</b>			
Régions	-	65 000	0,00%
<b>Autriche</b>			
Expositions garanties par credit export	-	25 683	0,00%
<b>Norvege</b>			
Expositions garanties par credit export	-	120 119	0,00%
<b>Germany</b>			
Expositions garanties par credit export	-	304 967	0,00%
<b>US</b>			
Expositions garanties par credit export	-	191 303	0,00%
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un souverain	-	306 235	0,00%
<b>Supra National</b>			
Expositions garanties par un supranational	-	292 600	0,00%
<b>Total</b>	-	<b>11 801 888</b>	<b>0,00%</b>

## VI. Risque de taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. Les émissions sont systématiquement adossées en taux avec l'actif au moyen de swaps de micro-couverture (taux fixe contre Euribor 3M et contre Libor USD 3M, Libor USD 3M contre Euribor 3M, Euribor 6 mois contre Euribor 3 mois, taux structuré contre Euribor 3 mois).

- Répartition des encours de swaps (notionnels) au 31 décembre 2014 :

(En milliers d'euros)	Total des notionnels au 31/12/2014	Groupe Société Générale (En %)	Contrepartie externe (En %)
<b>Taux fixe contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	7 715 000	100%	0%
<b>Taux fixe contre Libor USD 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	41 183	100%	0%
<b>Libor USD 3M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	414 342	100%	0%
<b>Euribor 6M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	20 850	100%	0%
<b>Taux structuré contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	150 000	100%	0%
<b>Total</b>	<b>8 341 375</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale. L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 1%.

La surveillance de l'exposition repose sur le calcul des sensibilités suivantes :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;

- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 7 ans ;
- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieur à 7 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

- Sensibilités de la position de taux (en milliers d'euros) :

<b>Sensibilité globale +1% (en milliers d'euros)</b>	<b>Total</b>	<b>Dont CT</b>	<b>Dont MT</b>	<b>Dont LT</b>
décembre 2014	-4.5	-4.5	0	0

## **VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours**

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 31 décembre 2014, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 12 209 (en milliers d'euros) et correspond au solde du premier jour du trimestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui consistent principalement en :

- Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105% des ressources privilégiées)
- Valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R. 513-7 du code monétaire et financier.